

Logement au Québec : femme et pauvreté



Centre de documentation
sociale (CDS) - 1000
avenue de la Montée
du Parc - Montréal
Québec H3T 2M4
Téléphone: 514-392-1111

Association de développement et de logement sociaux (ADLS)



Logement et pauvreté au Québec : une crise du logement... au féminin

En octobre 2000, aura lieu la Marche mondiale des femmes. Ce projet, initié par la Fédération des femmes du Québec, se veut un moment où les femmes du monde entier marcheront contre la pauvreté et la violence faite aux femmes. Outre les revendications internationales, chaque pays participant marchera aussi pour ses propres revendications. Au Québec, l'une d'elles est le financement d'un Grand chantier permettant le développement de 8 000 logements sociaux par année.

Que veut dire cette revendication ? Pourquoi le marché privé de l'habitation ne marche-t-il pas pour nombre de femmes ? Quels bénéfices retireraient-elles du logement social ? Ce document se veut donc un outil de référence pour comprendre la situation des femmes locataires au Québec et la nécessité du logement social comme réponse à leurs problèmes de logement.

Femme et locataire : une combinaison perdante

Être femme et locataire au Québec veut souvent dire être dans l'incapacité de se trouver un loyer de bonne qualité, à un coût qu'elle peut payer. Alors que nos gouvernements estiment qu'un

ménage qui consacre plus de 30 % de son revenu pour se loger a des besoins impérieux de logement, ce problème est vécu par un ménage locataire sur deux, lorsqu'une femme en est le principal soutien financier. Pire encore, une femme sur quatre doit passer la moitié de son revenu en frais de logement.

Pour les femmes, être locataire d'un logement privé veut souvent dire avoir de sérieux problèmes de logement. Problème de discrimination lors de la recherche d'un logement, mais aussi problèmes de salubrité, de chauffage, d'insonorisation, de sécurité et parfois même de harcèlement, lorsque le logement est finalement trouvé.

Pour Sonia, Ginette, Brigitte et les autres...

Au-delà des chiffres étudiés dans ce dossier, il y a ces femmes, comme Daren, Carroll, Isabel, qui ont finalement

réussi à se trouver des logements décentés, adaptés à leurs besoins, à un prix qu'elles peuvent (enfin) se payer. Enfin arrivées à cette étape, ont-elles pu commencer à souffler à peu.

Mais il y a aussi toutes celles qui n'arrivent toujours pas à joindre les



La Marche Du pain et des roses... juin 1995.

Photo : Julie Perreault

deux bouts, Sonia, Ginette, Brigitte. Pour celles-là, il faudra continuer de revendiquer une véritable intervention gouvernementale de lutte à la pauvreté. Une intervention qui devra passer par une augmentation du revenu des femmes, mais aussi par la réalisation de logements sociaux.

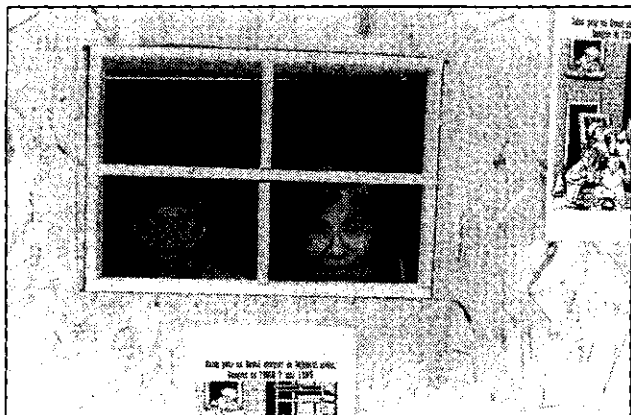
Pourcentage du revenu consacré au logement des ménages locataires par sexe en 1996

PRINCIPAL SOUTIEN FINANCIER	NOMBRE TOTAL	REVENU MOYEN \$	PAIENT 30 % ET PLUS		PAIENT 50 % ET PLUS	
			NOMBRE	%	NOMBRE	%
FEMME	612 270	23 385	300 070	49,0 %	155 130	25,3 %
HOMME	605 870	30 950	218 615	36,1 %	118 690	19,6 %

LE FRAPRU - Le Front d'action populaire en réaménagement urbain est un regroupement national pour le droit au logement composé de soixante-cinq groupes actifs dans différentes régions du Québec. Il existe depuis 1978. Le comité femmes du FRAPRU participe à la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Les bureaux du FRAPRU sont situés au 1215, rue de la Visitation, local 104, Montréal, H2L 3B5 - Téléphone : (514) 522-1010 - Télécopieur : (514) 527-3403 - Courriel : frapru@cam.org - Site web : www.cam.org/-frapru/ - Crédit pour cette publication : montage : Jean Yves Collette ; impression : Payette et Simms ; photo de la page couverture : Peter Martin, *The Gazette* ; photo de la dernière page : Benoit Aquin. La reproduction en tout ou en partie est fortement encouragée à la condition d'en mentionner la source. Janvier 2000.

Parmi elles, certaines sont encore plus touchées

Au Québec, la majorité des personnes ayant de sérieux problèmes de logement sont des femmes locataires. Femmes seules, femmes cheffes de familles monoparentales, jeunes femmes ou femmes âgées, celles-ci se retrouvent trop souvent aux prises



avec un logement trop dispendieux, qui ne répond pas à leurs besoins. Elles sont la règle, et non pas l'exception. La crise du logement décriée par le récent Dossier noir du FRAPRU est le drame quotidien des femmes. Les dernières données de Statistiques Canada, datant de 1996, nous en démontrent toute l'ampleur¹.

Quand une femme est le principal soutien financier du ménage, elle est habituellement locataire et ce, dans une proportion de 59 %. Quand c'est le cas d'un homme, ce pourcentage diminue à... 35 %.

Quand elle est locataire, cette femme a de plus fortes probabilités de consacrer un pourcentage disproportionné de son revenu en loyer. 49 % des femmes qui pourvoient aux besoins du ménage consacrent plus

que la norme prévue en loyer (30 % et plus du revenu) et 25 % d'entre elles en consacrent la moitié.

La situation est encore pire si cette femme est :

Cheffe de famille monoparentale² : 54 % de ces familles consacrent plus

de 30 % de leur revenu au logement et 29 % en engloutissent plus de la moitié. **Vivant seule³ :** 57 % des femmes habitant seules doivent consacrer plus de 30 % de leur revenu pour se loger. Pour 30 % d'entre elles, c'est la moitié et plus de leur revenu qui y passe.

Jeune : 61 % des jeunes femmes de 15 à 24 ans consacrent plus de 30 % de leur revenu en logement. Par ailleurs, la proportion de jeunes femmes qui y consacrent la moitié et plus de leurs revenus est de 38 %.

Âgée de 55 ans à 64 ans : Après les jeunes, ce sont chez les femmes âgées de 55 à 64 ans, où l'on retrouve le plus haut pourcentage de ménages locataires consacrant plus de la moitié de leur revenu en loyer. Ce pourcentage est de pas moins de 32 %.

Âgée de 65 ans et plus : C'est dans cette catégorie d'âge que se retrouve le plus grand nombre de ménages dirigés par des femmes qui doivent consacrer plus de 30 % de leur revenu au loyer. Il y en a, en effet, 81 355. 56 % des femmes de 65 ans et plus sont dans cette situation.

1. Les données de cet article proviennent de Statistiques Canada, Recensement 1996, fichier 95F0212XDB96001, sauf les exceptions mentionnées.

2. Société d'habitation du Québec, (compilation spéciale du Recensement de 1996 de Statistiques Canada - Données-échantillon 20 %), calculs et présentation du FRAPRU.

3. Ibid.

2000-07-0183

Originaire du Salvador, madame Sonia Zelaya habite le secteur Parc Extension, à Montréal, avec son



mari et leurs trois enfants.

Le revenu mensuel total de sa famille s'élève à 1 045 \$. Leur loyer mensuel, plus l'électricité, s'élève en moyenne à 485 \$ par mois. Cela veut dire que presque la moitié de leur revenu passe au logement. À ces dépenses, s'ajoutent celles du téléphone, des billets d'autobus pour les enfants et des dîners à l'école. Après avoir réussi à acheter de la nourriture pour toute sa famille et l'avoir habillée, il lui reste difficilement assez d'argent pour s'acheter elle-même une passe d'autobus !

La famille est toujours sur une liste d'attente pour un HLM. Mais Sonia commence à perdre confiance en l'avenir. Ça fait tellement longtemps qu'elle essaie de s'en sortir !

Pourquoi ont-elles tant de difficulté à arriver ?

En 1996¹, le revenu moyen des ménages locataires dont le principal soutien financier est une femme était de 23 385 \$ comparativement à 30 950 \$ pour celui des hommes ! À elle seule, cette donnée explique facilement la grande difficulté des femmes à arriver



à la fin du mois, comparativement à la situation des hommes. Mais il y a plus.

Lorsqu'un ménage n'a qu'un seul revenu...

Certains types de ménages sont plus probables d'avoir de la difficulté à joindre les deux bouts ; les familles monoparentales et les personnes seules, puisqu'elles n'ont souvent qu'un seul revenu, et les personnes âgées, qui en grande partie ont quitté le marché du travail. Les femmes se retrouvent majoritaires dans ces trois types de ménages. 86 % des familles monoparentales sont dirigées par une femme, 57 % des personnes vivant seules sont des fem-

1. Les données de cet article proviennent de Statistiques Canada, Recensement 1996, fichier 95F0212XDB96001, sauf les exceptions mentionnées.

mes et 62 % des ménages de personnes âgées ont une femme comme soutien principal.

Revenu qui ne suit pas le coût de la vie

Loin de s'améliorer, la situation des femmes locataires, au contraire, s'aggrave. Entre 1991 et 1996, le nombre de ces ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu pour se loger a augmenté de 26 %, alors que ceux y consacrant plus de la moitié de leur revenu a augmenté de 34 %. Pourquoi ? Leur revenu n'a tout simplement pas suivi le reste des dépenses.

Alors que le revenu moyen des ménages locataires dont le principal soutien financier est une femme a augmenté de 342 \$ entre 1991 et 1996 (sans compter l'inflation), cette faible augmentation n'a pas réussi à suivre le coût de la vie et... du loyer. En effet, leur revenu, qui n'avait augmenté que de 1,5 % en cinq ans, n'a même pas pu suivre la hausse des loyers (chauffage et électricité inclus) qui a au total été de 5,4 % entre 1991 et 1996².

La solution : augmenter les revenus ?

Il faudra absolument mener une lutte pour augmenter le revenu des femmes. Par contre, dans les années quatre-vingt, alors le revenu moyen des ménages locataires augmentait de 30 %, le loyer moyen augmentait, lui, de 62 %. Conclusion ? Une inadéquation entre les besoins de logement des personnes à plus faible revenu et la réalité du marché privé de l'habitation. Inadéquation qu'une simple augmentation des revenus ne pourra pas nécessairement contrer, surtout pas pour les ménages avec un seul revenu.

2. Statistiques Canada 1991 et 1996.

TÉMOIGNAGE

Je suis cheffe de famille monoparentale depuis quatre ans et j'ai quatre enfants à ma charge. Lors de



notre séparation, mon ex-conjoint a quitté le logement et j'ai dû l'assumer par moi-même. L'aide sociale me verse 486 \$, puisque je suis supposée toucher une pension alimentaire pour mes enfants, mais le père ne me verse rien. Je reçois 400 \$ d'allocations familiales. Mon loyer était de 386 \$. Je n'arrivais pas à la fin du mois. J'ai dû déclarer faillite, quitter mon logement, et habiter un hôtel en attendant de me trouver un logement. Après deux mois dans cette situation, j'ai finalement obtenu un HLM. Je connais plusieurs femmes dans ma situation qui attendent toujours.

Brigitte Dubé, Waterloo

Quand un logement décent est une denrée rare

Pour les femmes, se loger convenablement et en sécurité est un besoin essentiel et une condition minimale pour la santé, l'autonomie et la qualité de vie. Mais que de difficultés pour trouver le logement qui répond bien à ses besoins ! Discrimination lors de la recherche du logement, difficultés à trouver un logement adéquat et relations parfois difficiles avec un propriétaire habituellement de sexe masculin.

Discriminée parce que femme ou parce qu'à faible revenu ?

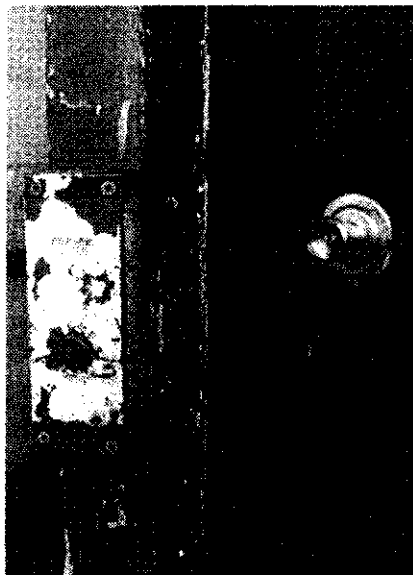
Selon les données du rapport annuel de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse de 1998¹, les plaintes déposées pour discrimination eu égard au sexe ne représentaient que 6 % de l'ensemble de celles relatives au logement. Pourtant, selon plusieurs études², les femmes semblent particulièrement discriminées lors de la recherche d'un logement. C'est simplement parce qu'on les retrouve ailleurs dans les statistiques, notamment dans les plaintes pour condition sociale qui, elles, représentent 31 % des causes pour refus de logement. Comme les femmes sont plus pauvres, ce sont elles qui sont les plus susceptibles de se faire refuser un appartement...

Les tactiques visant à exclure ces locataires s'observent à plusieurs étapes de la recherche d'un logement : « Le propriétaire est occupé, c'est déjà loué, il y a trop de candidats, vous avez

le mauvais numéro, rappelez un autre jour ou la semaine prochaine, on vous rappellera, allez à l'aide sociale³. »

Et le logement de qualité ?

Alors que certains propriétaires pratiquent la discrimination, d'autres re-



cherchent des locataires appartenant aux couches fragiles des minorités visibles, comme les femmes cheffes de famille monoparentale, parce que moins exigeantes quant à la qualité du logement, plus facilement susceptibles de céder sous les pressions ou de signer des clauses abusives.

Pourtant, les femmes, de leur propre aveu, considèrent que le chauffage, l'insonorisation, l'aération, l'espace suffisant, la salubrité, la verdure, l'ensoleillement sont des composantes essentielles pour posséder un logement de qualité. Ces composantes sont rarement toutes trouvées : lorsque celles-ci se cherchent un logement pour une

première fois, quittent précipitamment une situation de violence ou sont au Québec depuis peu, il leur est difficile de trouver le logement adéquat et sécuritaire qu'un propriétaire acceptera de leur louer.

Lorsque le logement est enfin trouvé, les problèmes eux, peuvent commencer...

Lorsqu'enfin les femmes ont trouvé un logement, elles peuvent être victimes de harcèlement de la part du propriétaire. Selon une étude de 1986⁴, le harcèlement toucherait 48 % des femmes et 60 % des femmes assistées sociales.

Bien que cette étude date, elle demeure pertinente. En 1997, la Commission des droits de la personne venait confirmer le harcèlement discriminatoire comme un facteur pouvant empoisonner le quotidien : « ...il peut s'agir de surveillance constante des allées et venues, d'indiscrétions sur la vie privée, de familiarités non-désirées, d'attitudes paternalistes, de visites impromptues, d'entrées sans autorisation, d'injures et d'insultes, de menaces d'éviction, de signature du bail sous pression, de menaces de coupures de services, de hausse de loyer, du refus de faire des réparations, de modifications sous pression de clauses du bail en cours⁵. »

1. Rapport annuel 1998 de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.

2. Les informations contenues dans ce texte proviennent des ouvrages suivants : *Le Racisme au Québec : éléments d'un diagnostic*, Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal, mars 1996 ; *Un toit bien à soi*, Sylvia Nova, février 1996 ; et le *Rapport de la Commission consultative Femmes et ville*, Ville de Québec, mai 1995.

3. *Le Racisme au Québec : éléments d'un diagnostic*, Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal, mars 1996.

4. *Discrimination, harcèlement et harcèlement sexuel*, Comité logement Rosemont et FRA-PRU, avril 1986.

5. *Pauvreté et droit au logement en toute égalité, une approche systémique*, Commission des droits de la personne et de la jeunesse, avril 1997.

Femmes et itinérance : des stratégies de survie qui diffèrent ?

Selon le dernier sondage réalisé par Santé Québec¹ sur le dénombrement des personnes itinérantes² à Montréal et à Québec, près de 6 500 femmes fréquentent les ressources d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour de Montréal. À Québec, 4 126 femmes



vivent cette situation. Ce sondage révèle ainsi que, loin d'être un phénomène exclusivement masculin, l'itinérance se vit aussi au féminin. Toutefois, les stratégies de survie de ces femmes peuvent parfois différer de celles des hommes.

Les femmes itinérantes et le logement

Plusieurs causes peuvent expliquer le phénomène de l'itinérance. Bien que les difficultés des femmes à se loger adéquatement ne sont pas l'unique raison du

1. L. Fournier et S. Chevalier, *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec en 1996-97*. Santé Québec, 20 novembre 1998.
2. Les personnes considérées par cette recherche ont visité soit un centre d'hébergement, soit une soupe populaire, soit un centre de jour au cours d'une année. Les personnes ayant été sans domicile fixe à un moment ou l'autre au cours des douze derniers mois représentent une partie seulement de ces personnes (45 % à Montréal et 32 % à Québec).

phénomène, leurs importants problèmes de revenu et d'accès à un logement salubre, sécuritaire et abordable en font une des causes principales. En effet, rappelons que presque un ménage locataire sur deux dont une femme est le principal soutien financier consacre une part trop importante de son revenu pour se loger. Alors, comment expliquer que les trois-quarts des personnes itinérantes soient des hommes ? Une piste de réponse est que, devant un revenu insuffisant et le coût élevé des logements, les femmes cherchent ailleurs des solutions à leurs difficultés.

Selon Marie-Josée Lamarre du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), il y a encore très peu de recherches sur la question. On en est au stade des hypothèses : « Il semble que les femmes utilisent d'autres stratégies de débrouillardise, comme aller vivre chez des amiEs, chez un conjoint. La prostitution peut aussi faire partie de ces stratégies permettant à certaines d'arriver. »

Des conditions encore plus difficiles

Lorsqu'elles vivent l'itinérance, les femmes se retrouvent en situation particulièrement précaire face à leur sécurité. Dans un article publié en mars 1999, Isabelle Rivest écrivait que, « souvent plus frêles, les femmes itinérantes sont plus vulnérables à la dureté de la rue, surtout quand s'ajoute la problématique d'une grossesse. Plus inquiétant, les femmes doivent parfois se défendre des hommes aussi démunis qu'elles³. »

3. Isabelle Rivest, *Les Femmes itinérantes sur les bancs publics*, Alternatives, mars 1999.

TÉMOIGNAGE

« Je me suis retrouvée seule il y a deux ans et bien que j'aie essayé de devenir autonome financièrement,



ma situation s'est détériorée considérablement. Évidemment, lorsque j'étais en couple, nous n'avions aucune peine à défrayer les coûts de location mais ces derniers sont beaucoup trop élevés depuis que je suis seule pour les assumer.

Aujourd'hui, je vis sur la Sécurité du revenu et je dépense au-dessus de 90 % de ce revenu en loyer uniquement. Je dois demander à des proches pour de la nourriture et les factures s'accumulent.

J'ai fait une demande de HLM à la fin septembre et j'espère qu'on parviendra rapidement à me fournir un logement. Ma situation est très précaire, car plus les mois passent, plus les dettes s'accumulent et moins je me nourris bien. »

Ginette Bouchard, Chicoutimi

C'est quoi du logement social ?

Le FRAPRU et ses groupes membres estiment que le logement social présente une façon complète et permanente pour régler les problèmes de logement vécus par les femmes. Mais en fait, c'est quoi du logement social ?

Les logements sociaux sont d'abord et avant tout des logements qui appartiennent à l'ensemble de la collectivité et dont le but premier est de bien loger les personnes, à un coût qu'elles peuvent payer. Ce n'est pas le cas du logement privé, puisque son but premier, lui, est de faire de l'argent, au détriment des conditions du logement et de la capacité de payer de ses locataires.

De plus, les logements sociaux ont l'avantage d'être souvent mieux adaptés aux besoins de certaines personnes et peuvent offrir des services de soutien particuliers. Enfin, les locataires peuvent exercer un contrôle plus important sur leur milieu de vie.

Il existe trois formes de logement social.

Les **HLM** (habitations à loyer modique) représentent la formule la plus connue. Les HLM appartiennent au gouvernement du Québec et sont gérés par des offices municipaux d'habi-

tation. Il en existe pour personnes âgées mais aussi pour familles et pour personnes seules. Tous les ménages habitant en HLM consacrent 25 % de leur revenu au logement plus certains services. On compte 65 000 logements HLM au Québec.

plus les locataires. Les coûts de logement sont similaires à ceux des coopératives. Ces logements ont traditionnellement été mis sur pied pour des personnes avec des besoins particuliers : personnes itinérantes, ex-psychiatisées, femmes victimes de



OSBL Mon chez nous, à Hull, pour personnes seules fragilisées.
De gauche à droite, Gemma Morrissette, membre du conseil d'administration, Anna Guertin, locataire, et Céline Durocher, locataire et vice-présidente. (Photo : François Roy)

Les **coopératives d'habitation** sont gérées par leurs membres. On demande ainsi aux locataires de participer à la gestion de leur immeuble. Les loyers y sont inférieurs au prix du marché et une partie des locataires paient 25 % de leur revenu pour leur logement, plus certains services. Il existe environ 22 000 logements coopératifs au Québec.

Les **OSBL** (organismes sans but lucratif d'habitation) sont gérés par un conseil d'administration composé de gens du milieu, incluant de plus en

violen, personnes âgées en perte d'autonomie etc. Il existe entre 20 000 et 30 000 logements OSBL au Québec.

Le FRAPRU et ses groupes membres estiment que ces différents types de logement sont essentiels parce qu'ils répondent à différents types de besoins, d'aspirations, et aux différents degrés de volonté ou de possibilité de s'impliquer dans son milieu de vie.

La situation des ménages locataires dont le

VILLE	REVENU MOYEN	PAIENT 30 % ET PLUS		PAIENT 50 % ET PLUS		COMPARAISON AVEC LES HOMMES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	PAIENT 30 % ET PLUS	PAIENT 50 % ET PLUS
						%	%
Alma	20 191	865	47,8	430	23,8	33,3	19,5
Anjou	27 146	2 135	43,6	1 125	22,0	27,5	14,2
Aylmer	26 964	795	48,0	455	27,5	32,5	15,7
Baie-Comeau	24 145	610	42,2	370	25,6	23,2	13,6
Beauharnois	21 268	270	46,6	125	20,7	44,4	25,2
Beauport	22 123	2 580	47,5	1 385	25,5	33,7	17,1
Blainville	25 738	490	47,6	300	29,1	22,8	10,8
Boisbriand	27 069	610	42,7	280	19,6	33,2	15,1
Boucherville	31 000	425	34,5	165	13,4	24,3	10,0
Brossard	29 892	1 405	48,6	750	25,9	37,3	17,2
Buckingham	21 646	480	56,8	295	34,9	39,4	21,3
Cap-de-la-Madeleine	17 652	2 065	57,3	935	25,9	36,7	21,0
Charlesbourg	24 058	2 780	47,0	1 410	23,8	30,1	15,2
Châteauguay	21 927	1 020	51,7	575	29,1	35,2	16,0
Chicoutimi	21 179	2 570	47,4	1 450	26,8	33,9	19,6
Drummondville	20 640	2 370	44,7	1 105	20,9	33,0	16,3
Gatineau	26 361	3 230	47,2	1 930	28,2	36,2	18,8
Granby	21 943	2 765	50,6	1 250	22,9	32,5	17,3
Hull	26 759	3 755	42,8	2 060	23,5	40,0	22,5
Joliette	17 743	1 455	55,9	750	28,8	38,4	19,8
Jonquière	17 806	2 435	56,2	1 345	31,1	38,2	21,9
Lachine	22 844	2 235	47,1	1 160	24,4	32,7	17,3
Lasalle	27 476	4 415	46,2	2 265	23,7	30,9	16,5
Laval	25 011	11 355	51,6	6 195	28,2	33,5	16,6
Lévis	22 867	1 735	44,1	845	21,5	30,3	16,6
Longueuil	24 094	8 470	49,7	4 830	28,3	33,6	18,9
Mascouche	20 008	395	58,5	200	29,6	31,6	11,3
Montréal	23 803	83 750	49,9	44 420	26,5	42,5	24,3
Montréal-Nord	21 548	8 080	58,0	4 380	31,0	39,9	21,3
Pierrefonds	26 341	1 615	48,4	895	26,8	33,7	17,1
Pointe-Claire	32 909	785	47,7	300	18,2	30,0	14,2
Québec	22 231	14 225	49,8	7 150	25,1	39,4	21,7
Repentigny	25 119	1 220	52,3	650	27,8	28,6	16,3

principal soutien financier est une femme en 1995

VILLE	REVENU MOYEN	PAIENT 30 % ET PLUS		PAIENT 50 % ET PLUS		COMPARAISON AVEC LES HOMMES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	PAIENT 30 % ET PLUS	PAIENT 50 % ET PLUS
						%	%
Rimouski	21 799	1 650	49,0	770	22,9	36,6	18,9
Rouyn Noranda	21 335	1 605	50,3	890	27,9	35,9	18,7
Sainte-Foy	24 849	4 445	49,9	2 460	27,6	37,3	20,0
Saint-Eustache	21 734	1 385	54,7	795	31,4	34,9	18,8
Saint-Hubert	23 475	1 845	52,3	995	28,2	33,3	17,1
Saint-Hyacinthe	21 502	2 400	47,1	1 135	22,3	30,0	16,5
Saint-Jean-sur-Richelieu	21 442	2 475	50,6	1 250	25,6	35,8	18,8
Saint-Jérôme	17 405	2 475	59,8	1 370	33,1	42,5	22,4
Sainte-Julie	35 327	200	28,4	95	13,5	14,8	8,0
Saint-Laurent	26 657	4 370	53,5	2 440	29,9	39,5	19,4
Saint-Léonard	26 717	4 225	46,0	2 195	23,9	31,6	16,1
Sainte-Thérèse	23 188	1 345	49,6	725	26,8	33,0	16,9
Salaberry-de-Valleyfield	18 060	1 840	54,8	975	29,1	41,9	25,4
Sept-Îles	21 989	975	47,9	500	24,6	26,2	14,0
Shawinigan	16 072	1 635	55,5	870	29,5	39,4	23,3
Sherbrooke	20 717	6 150	50,8	2 565	21,2	40,6	21,5
Sorel	16 551	1 190	59,1	645	32,0	42,1	29,4
Terrebonne	23 346	1 285	53,7	690	28,8	35,6	17,6
Thetford Mines	18 056	715	51,3	290	20,8	31,7	17,4
Trois-Rivières	18 187	3 845	53,4	1 970	27,4	40,3	21,6
Val d'Or	22 378	1 150	51,9	565	25,5	34,1	17,2
Vanier	18 310	1 175	58,6	740	36,9	36,5	19,6
Verdun	25 001	5 470	49,9	2 935	26,8	37,9	20,8
Victoriaville	18 991	1 725	52,4	740	22,5	36,3	19,6
Montmagny	22 294	445	45,4	145	14,8	27,4	11,7
Rivière-du-Loup	20 485	680	45,5	280	18,7	32,6	15,9
Ensemble du Québec	23 385	300 070	49,0	155 130	25,3	36,1	19,6

Source : Statistiques Canada, Recensement 1996, fichier 95F0210XDB96001

Des formes d'aide... qui ne peuvent remplacer le logement social

En plus des programmes de logement social, le gouvernement finance d'autres formes d'aide aux personnes et aux familles mal-logées. Celles-ci ont cependant des limites importantes... dont celle de passer par le marché privé de l'habitation plutôt que leur offrir une alternative.

L'allocation logement, une aide qui aide si peu

L'allocation logement est une aide versée directement aux familles et aux personnes âgées de 55 ans et plus disposant de faibles revenus, dans le but de les aider à payer leur loyer actuel. Dans les deux cas, ce sont surtout des femmes qui y ont droit.

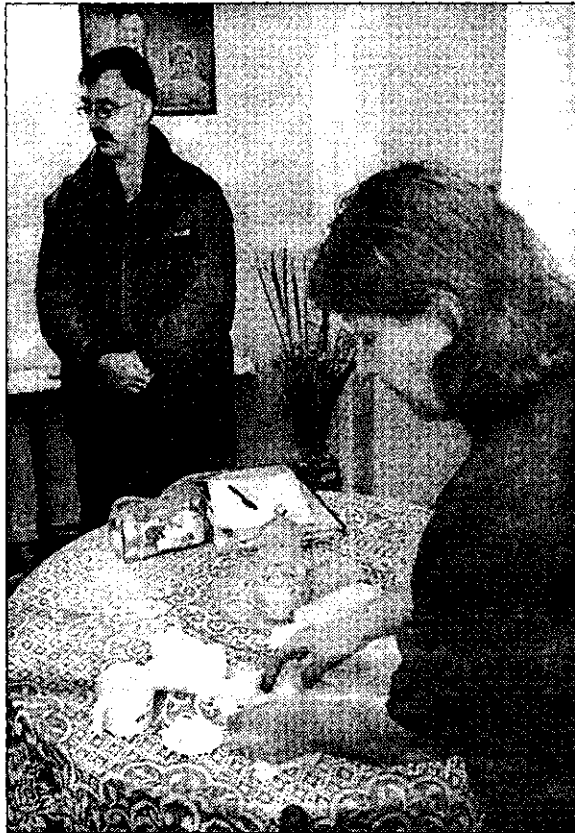
Malheureusement, cette allocation offre une aide si modeste (80 \$ au maximum), que les ménages continuent à payer plus de 40 % et même 50 % de leur revenu en loyer. De plus, elle ne leur permet pas d'améliorer leurs conditions de logements. Les femmes ont donc à vivre les mêmes problèmes de piètre qualité de logement, de mauvaises relations avec les propriétaires, d'insécurité, d'absence de contrôle sur leurs conditions de vie.

Malgré toutes ses limites, ce programme doit être connu et utilisé. Quelques dizaines de dollars supplémentaires par mois ne sont sûrement pas négligeables lorsqu'on est dans la pauvreté. Il faut cependant être clair : ce n'est pas du logement social !

Supplément au loyer privé : une aide aux locataires ou aux propriétaires?

Lors de la dernière campagne électo-

rale, le Parti québécois a promis la mise en place de 3 000 suppléments au loyer privé. Une bonne nouvelle pour les ménages locataires ? Dans un sens oui, puisque 3 000 personnes et familles supplémentaires pourront bénéficier d'une aide du gouvernement. Elles se-



Madame Ferdos Hamehkasi, de Côte-des-Neiges, à Montréal, reçoit du supplément au loyer privé et n'est pas satisfaite de son logement : les coquerelles, la saleté des murs, les odeurs nauséabondes et un sentiment d'insécurité font partie de son quotidien.

ront toutefois moins bien aidées que si l'État avait plutôt choisi de financer du logement social.

Le supplément au loyer privé est une subvention accordée à des propriétaires pour leur permettre de louer

leurs logements vacants à des ménages qui auraient autrement eu droit à un HLM. Si ces ménages paieront le même loyer que dans ce type de logement, ils n'en auront pas tous les avantages. Ils feront toujours affaire avec un propriétaire privé, souvent locateur de nombreux logements ; ils n'auront pas plus de contrôle sur leurs conditions de logement ; dans bien des cas, ils n'amélioreront même pas la qualité de leur habitation.

Il y a en effet des raisons pour lesquelles ces propriétaires n'ont pas réussi à louer leur logement. Ça peut être entre autres parce que le logement est de moindre qualité, trop petit ou mal situé...

De plus, c'est pour une durée de temps limitée que les propriétaires acceptent de conclure une entente avec le gouvernement pour lui refiler leurs logements. Rien ne peut les obliger à renouveler cette entente, si le marché du logement est plus avantageux, qu'il y a moins de logements libres et qu'ils pourraient louer directement à d'autres locataires... à un prix supérieur.

Enfin, si le supplément au loyer privé coûte moins cher à court terme que le logement social, il n'en est pas de même à plus long terme, comme l'ont par le passé démontré plusieurs études menées notamment par la Société d'habitation du Québec. La raison en est simple : avec le supplément au loyer privé, la collectivité ne devient jamais propriétaire de quoi que ce soit. Elle se condamne à dépenser mois après mois et année après année de l'argent qui ne lui revient jamais.

Dans les habitations à loyer modique... ... on conjugue au féminin

On a vu les statistiques, elles sont claires. Les femmes ont des difficultés importantes à se loger. Il n'est pas surprenant, alors, de réaliser que la population en HLM est, et de loin, majoritairement féminine.

À l'heure actuelle, les dernières données que nous possédons sur la population féminine en HLM datent d'une enquête menée en 1991¹. Il serait toutefois surprenant qu'elles aient changé de façon significative, surtout à la lumière des données du recensement de 1996 qui confirment le nombre de femmes ayant de sérieux problèmes de logement.

Des femmes âgées, des femmes seules, des femmes monoparentales...

Comme le souligne le tableau de cette page, les femmes se retrouvent en grand nombre dans les différents types de ménages habitant en HLM. Elles totalisent d'ailleurs 73 % des ménages qui y habitent. Notons que 88 % des familles en HLM sont des familles de type monoparental. Et que 96 % de ces familles monoparentales sont dirigées par une femme !

Vivre en HLM, améliorer ses conditions de vie

Pour toutes ces femmes, obtenir une place en HLM a voulu dire un logement de meilleure qualité, à un prix qu'elles pouvaient enfin se payer. Mais souvent, cela voulait dire plus encore. Pour elles, vivre en HLM c'était aussi habiter un

logement sécuritaire adapté à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, ainsi qu'un plus grand contrôle sur leurs conditions de logement.

En effet, de plus en plus, des associations de locataires se développent dans les HLM, leur permettant de pren-



HLM à L'Anse-Saint-Jean, au Saguenay
(photo : Pierre Gaudreau)

dre en main leur milieu de vie et de pouvoir adapter leur logement à leurs besoins. Ces associations ont permis de mettre en place une foule de services aux locataires. Cuisines collectives, jardins communautaires, clubs de loisirs, activités d'alphabétisation, garderies, ne sont que des exemples des projets développés. Enfin, grâce à une bataille menée par la Fédération des locataires de HLM du Québec, ces associations sont maintenant représentées sur le conseil d'administration de leur Office municipal d'habitation. Un pas de plus vers l'implication, mais surtout vers un meilleur contrôle sur leur milieu de vie.

TYPES DE MÉNAGES EN HLM SELON LE SEXE		
Types de ménages	Sexe du chef du ménage	
	FEMMES	HOMMES
personnes âgées	74 %	26 %
personnes seules	74 %	26 %
familles	73 %	27 %
autres	75 %	25 %

1. Les données de cet article proviennent du document « Profil des locataires d'habitations à loyer modique (HLM) du secteur public en 1991 », Société d'habitation du Québec, octobre 1993.

TÉMOIGNAGE

« Quand j'ai obtenu mon logement dans un HLM, il y a sept ans, ça a fait un changement majeur dans ma vie,

OUI
aux
LOGEMENTS
SOCIAUX
FRAPRU



surtout en terme de sécurité. Oui, sécurité, c'est le mot le plus important quand on parle de logement social. En plus, il y a une vie communautaire ici, qui est encouragée tant par l'OMH que par les locataires. Ça permet d'être bien dans son milieu, de rencontrer des gens. Ça rend la vie plus facile à vivre. »

Daren Laine,
Côte-des-Neiges, Montréal

Coopératives d'habitation : des femmes qui s'impliquent !

Dans les coopératives d'habitation, la majorité des locataires sont des femmes, démontrant ainsi l'attrait de cette formule pour les personnes ou les familles recherchant un milieu de vie où elles peuvent avoir un contrôle important sur leurs conditions de logement.



Estelle Sevarnin, visitant les travaux de rénovation de sa future coopérative d'habitation, Pierre-Lemoine d'Iberville, dans le quartier centre-sud à Montréal. (photo : Normand Blouin)

Une étude qui en dit long

Selon une étude réalisée par la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH), en 1997¹, le principal soutien financier de 64 % des ménages habitant en coopérative d'habitation est de sexe féminin. 70 % des personnes seules sont des femmes. Et un ménage sur quatre est une famille monoparentale.

Elles ont repris le contrôle !

Que nous révèlent ces données ? Que les femmes ont pris d'assaut les coopératives d'habitation. Que les femmes seules et les femmes vivant dans une famille monoparentale, qui habituellement ont de sérieuses difficultés à se

trouver un logement décent à un prix décent, ont réussi à régler leurs problèmes de logement en habitant en coopérative d'habitation. Que l'obligation de participer n'est pas un frein à leur adhésion à une coopérative d'habitation, au contraire : selon la CQCH², les conseils d'administration des coopératives d'habitation seraient majoritairement gérés par des femmes !

AccèsLogis : accessible pour elles

Les chiffres mentionnés ci-dessus font part de la réalité de celles qui ont enfin réglé leurs problèmes de logement. Mais que faire pour toutes celles qui n'ont pas encore leur logement social ?

Il existe à l'heure actuelle un programme québécois, AccèsLogis, qui permet de réaliser 1 325 logements de type coopératif ou sans but lucratif par année. Dans le cadre de ce programme, des projets peuvent être développés par des groupes de femmes, pour les femmes : projets pour femmes seules, familles monoparentales, femmes victimes de violence... ou tout simplement pour familles ! Pour ce faire, elles peuvent être appuyées par le groupe de ressources techniques (GRT) de leur région³.

2. « La Place qu'elles occupent », Pascale Guéricolas, *L'Écho-hop ! d'habitation*, vol. 4, n° 4, décembre 1999, p. D-2.

3. Les personnes ou les groupes désirant connaître le GRT de leur région, ville ou quartier peuvent s'adresser au FRAPRU.

TÉMOIGNAGE

Au début des années 1990, Carroll Gauthier est tombée malade et, ne pouvant plus travailler, a commencé



à recevoir l'aide sociale. « Ma première raison pour aller vivre en coop était de payer un loyer à 25 % de mon revenu. Mais je me suis rapidement aperçue que je pouvais en apprendre plus. Je suis devenue présidente de ma coopérative. Ça m'a permis d'apprendre à animer une assemblée générale, de gérer une coopérative d'habitation et de trouver des solutions aux problèmes qu'on peut rencontrer. Ça m'a donné beaucoup plus de confiance en moi et c'est très valorisant. C'est pour ça aussi que maintenant je m'implique dans des organisations de mon quartier. »

Carroll Gauthier,
Hochelaga-Maisonneuve, Montréal.

1. *Les résidents des coopératives d'habitation du Québec en 1996, rapport statistique*, Confédération québécoise des coopératives d'habitation, décembre 1997.

Habitation Philomène à Mercier

Un OSBL d'habitation mis sur pied par elles et pour elles

En août 1995, le CLSC de Château-guay lançait l'idée de mettre sur pied un organisme sans but lucratif d'habitation pour familles monoparentales à Mercier, une ville voisine. Et ce serait un OSBL bien spécial. Au lieu d'un OSBL pour personnes avec besoins particuliers, géré par la communauté, on décidait qu'Habitation Philomène serait du logement pour elles, réalisé par elles.

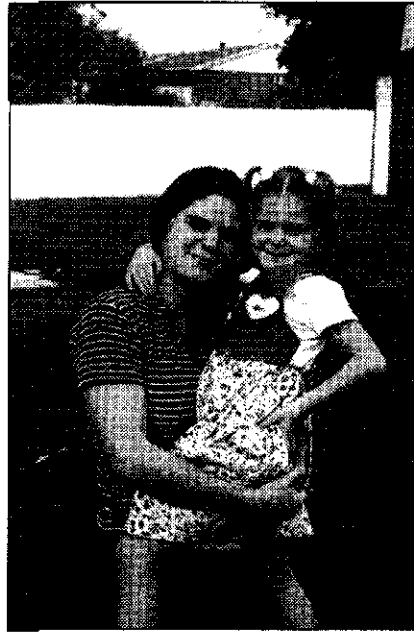
Impliquées dans la brique et le ciment

C'est ainsi que Louise Hébert, Nathalie Lacoste et Ginette Marcil, femmes à faible revenu intéressées par le projet, décidaient des critères de leur futur logement. Il devrait être loin de la grande route, le stationnement situé à un emplacement tel que les enfants auraient un autre endroit où jouer, une salle commune aménagée pour que toutes puissent avoir un endroit de rassemblement et les plans des logements déterminés par elles. Enfin, Habitation Philomène serait composée de deux blocs de six logements, deux étages maximum, question de ne pas se piler sur les pieds !

Impliquées pour les mal-logés

Lorsque la construction fut achevée, il fallait alors sélectionner les locataires. Elles participèrent au comité de sélection, accordant plus de points aux familles monoparentales. En fin de compte, neuf familles monoparentales, deux femmes seules et un couple habiteraient Habitation Philomène. De ces locataires, cinq ménages paient leur logement comme dans un HLM, soit 25 % de leur revenu, et les autres locataires paient un loyer en deça du coût du marché.

Depuis l'inauguration, en avril 1997, les locataires s'impliquent au sein de l'OSBL. Elles peuvent participer à l'entretien, la sélection de locataires et au conseil d'administration où siègent quatre locataires sur les cinq membres du conseil. Fortes du succès



Isabel Nadon,
présidente d'Habitation Philomène.

d'Habitation Philomène, elles ont entrepris de mettre sur pied une phase deux, qui comprend maintenant dix-huit nouveaux logements pour familles.

Pour les locataires, demeurer à Habitation Philomène veut enfin dire posséder un logement de qualité à un coût raisonnable. Et pour les membres fondatrices, cela a aussi été l'occasion de démontrer qu'elles pouvaient accomplir de grandes choses.

TÉMOIGNAGE

Jamais Isabel Nadon, présidente de l'OSBL Habitation Philomène, à Mercier, n'aurait cru que changer de logement pourrait autant changer sa vie. « Au début, tout ce que je désirais, c'était d'obtenir un logement abordable et de qualité. Mais j'étais à peine entrée dans mon logement que j'ai commencé à m'impliquer dans l'entretien puis dans la gestion. Pour moi, ça a été la découverte du communautaire ; un milieu exigeant c'est vrai, mais j'en ai retiré aussi beaucoup d'expérience et l'entraide entre les femmes monoparentales est fantastique. »

Pour Isabel, le logement social, c'est une partie de la solution à des problèmes économiques mais aussi des problèmes sociaux. Et cette solution, elle veut la partager avec le plus grand nombre de femmes. « Ce projet m'a tellement enthousiasmée que maintenant je m'implique à fond dans le développement de la deuxième phase de Habitation Philomène. »

Pour réaliser du logement social : construire ou rénover ?

Pour réaliser du logement social, il est possible de construire de nouveaux logements, comme il est aussi possible d'acheter des immeubles existants, de les rénover et d'en faire du logement social. On parle alors d'achat-rénovation. Différents facteurs, comme l'état du marché locatif, feront pencher la balance vers l'une ou l'autre de ces options.

Marche mondiale des femmes de l'an 2000 :

L'importance de la demande pour du logement social s'est reflétée lors des consultations pour les revendications québécoises de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000 : le logement social faisait partie des demandes qui revenaient sans cesse. Des revendications en ce sens ont donc été adoptées. Quelles sont-elles ?

Revendication face au gouvernement du Québec :
La mise sur pied d'un Grand Chantier de logement social, soit 8 000 HLM, coopératives et OSBL d'habitation par année.

Le seul programme de logement social qui existe à l'heure actuelle, AccèsLogis, ne permet pas de développer suffisamment de logements coopératifs et sans but lucratif pour répondre aux attentes de toutes les femmes. En effet, il ne peut s'en réaliser que 1 325 par année. De plus, le programme en lui-même est loin de répondre à tous les besoins, puisque dans le cadre de ce programme, il ne se réalise pas de HLM.

Une revendication de la marche...

Voilà pourquoi le FRAPRU et maintenant la Marche des femmes revendiquent du gouvernement du Québec un Grand Chantier de logement social qui permettrait de réa-



liser 8 000 logements sociaux par année, de type coopératif, sans but lucratif et HLM. Pourquoi 8 000 ? Parce que c'est le rythme de réalisation de logements sociaux qui existait au début des années 1980. On

estime qu'un tel chantier coûterait entre 400 et 500 millions \$ par année. Et évidemment, lorsqu'on parle de chantier, on parle de construction de nouveaux logements mais aussi d'acheter et de rénover des logements privés pour en faire du logement social.

... et de la part de nombreux organismes

Le FRAPRU et ses groupes membres ne sont pas seuls dans cette lutte : plus de 72 personnalités nationales et locales, telles Phyllis Lambert, Isabelle Boulay, France Castel, Madeleine Parent, Geneviève Paris, et plus de 1 050 organismes ont appuyé la revendication pour un Grand Chantier. Parmi ceux-ci, mentionnons la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, la Fédération des femmes du Québec, la Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, L'R des Centres de femmes du Québec et le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale.

Le comité femmes du FRAPRU : prêtes à s'impliquer... et à expliquer !

En hiver 1999, les groupes membres du FRAPRU décidaient de se doter d'un comité femmes pour participer à la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

Le but de ce comité était de participer à l'élaboration des revendications et des actions, mais aussi, et

surtout, de participer à la marche. Même si le comité n'en était qu'à ses débuts, ses représentantes ont participé à l'élaboration des revendications québécoises au niveau de la pauvreté et au cadre général de la marche québécoise comme telle.

Suite à l'adoption des revendica-

tions québécoises, les femmes vont maintenant se concentrer sur la compréhension et la mobilisation autour des revendications. Elles seront d'ailleurs disponibles pour donner des ateliers d'informations sur la revendication pour un Grand Chantier de logement social.

pour un Grand Chantier de logement social

Revendication face à Ottawa : Doublé le budget en habitation¹.

Pour réaliser le Grand Chantier revendiqué, il faudra aussi qu'Ottawa y contribue financièrement. Cela fait maintenant six ans que le gouverne-

ment fédéral n'investit plus pour réaliser de nouveaux logements sociaux. Pourtant, Ottawa est le palier de gouvernement qui a historiquement contribué le plus au financement du logement social, permettant, entre autres, la réalisation de HLM. D'ailleurs, on estime que si, au lieu de se retirer d'un tel financement en 1994, Ottawa avait décidé de maintenir le même rythme de réalisation de HLM, de co-opératives et d'OSBL qu'à

Un autre 1 %

la fin des années quatre-vingt, il y en aurait 30 000 de plus au Québec !
Actuellement, Ottawa consacre environ 1 % de ses dépenses à l'habitation, soit 1,9 milliards \$. Cette

C'est parce que la contribution fédérale est indispensable à la réalisation de ce chantier que le FRAPRU et ses groupes membres ont amorcé une importante campagne face au gouvernement fédéral à l'automne 1999.



La lutte pour un Grand Chantier, c'est maintenant !

Pour obtenir les sommes nécessaires des gouvernements fédéral et provincial, cette lutte ne pourra pas seulement se mener en octobre 2000. C'est d'ailleurs le cas pour toutes les autres revendications de la marche. Des efforts de mobilisation et de pressions sur nos politicienNES devront être faits pendant et après la marche mais surtout avant !

C'est en effet

maintenant que les gouvernements décident de la destination de leurs surplus budgétaires, des surplus qui ont été, rappelons-le, arrachés en bonne partie sur le dos des personnes les plus démunies et dont les femmes ont été très largement victimes. Il faut faire entendre un autre son de cloche que celui de la réduction des impôts qui signifiera la poursuite des compressions dans les programmes sociaux et qui privera les gouvernements de moyens financiers suffisants pour mener une véritable lutte à la pauvreté.

maintenant que les gouvernements décident de la destination de leurs surplus budgétaires, des surplus qui ont été, rappelons-le, arrachés en bonne partie sur le dos des personnes les plus démunies et dont les femmes ont été très largement victimes. Il faut faire entendre un autre son de cloche que celui de la réduction des impôts qui signifiera la poursuite des compressions dans les programmes sociaux et qui privera les gouvernements de moyens financiers suffisants pour mener une véritable lutte à la pauvreté.

maintenant que les gouvernements décident de la destination de leurs surplus budgétaires, des surplus qui ont été, rappelons-le, arrachés en bonne partie sur le dos des personnes les plus démunies et dont les femmes ont été très largement victimes. Il faut faire entendre un autre son de cloche que celui de la réduction des impôts qui signifiera la poursuite des compressions dans les programmes sociaux et qui privera les gouvernements de moyens financiers suffisants pour mener une véritable lutte à la pauvreté.

1. Au moment d'écrire ces lignes, cette revendication – une priorité pour les Québécoises – semblait être reprise par la marche canadienne.

Liste des groupes-membres du FRAPRU

Organisations nationales

Fédération des locataires d'habitation et de logement modifié (FLHLMQ) *

Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec

Regroupement des Auberges du Coeur
Réseau des centres de femmes du Québec

Région du Bas-du-Fluve

Comité logement Rimouski-Neigette

Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Association des locataires de la région des Mille de Chicoutimi
Logis d'aide, Chicoutimi

Région de Québec

Comité logement Québec

Centre des femmes de la ville de Québec
Forces populaires des femmes du quartier Mont-Sauveur

Comité populaire de la paroisse Baptiste

Région de la Capitale-Nationale

Association des locataires de la région de Québec
Logis d'aide, Québec

Région de la Gaspésie

Logis d'aide, Gaspésie

Région de l'Estrie

Association des locataires de Sherbrooke

Région de l'île de Montréal

Alerte Centre-Sud, Montréal

ACEF de l'Est de Montréal

Association des locataires des Habitations

Association des locataires de Verdun

Atelier Habitation Montréal

Bâtir son quartier, Île de Montréal

Centre des femmes de Verdun

Comité Baïls Hochelaga-Maison-Neuve

Comité d'action de Parc Extension, Montréal

Comité logement Bordeaux-Cartierville, Montréal

Comité logement Centre-Sud, Montréal *

Comité logement Plateau Mont-Royal, Montréal

Comité logement Rosemont *

Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce, Montréal *

Conseil régional de Montréal de la FTQ

Entraide-logement Hochelaga-Maison-Neuve, Montréal

Fédération des coopératives d'habitation de l'Est de Montréal (FECHIM)

Fédération des QSEI en habitation de Montréal (FQHM)

Comité logement de Parc Extension, Montréal

Comité logement de Parc Extension, Montréal

Inter-loge Centre-Sud, Montréal

Justice et foi, Montréal

La Marie-Désous, Hochelaga-Maison-Neuve, Montréal

Le

Mis

Multi

POP

Éri

Regrou

de

Regrou

Mon

Program

Projet

Réseau

service

indicat

Union

Association

Union

Mon

Mon

Région

Cité

Région

Association

Centre

Association

Association

Région

Association

Association

Région

Association

Association

Association

Comité

Comité

Comité

Fédération

(FECHAM)

Centre

Le

Logement

(REAS) de Gr

Les groupes dont le nom est suivi d'un astérisque (*) sont des membres associés du FRAPRU. Les autres groupes sont des membres associés du FRAPRU et les interventions du FRAPRU, dans leur milieu respectif.